

NATIONS UNIES



**ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE**



**CONSEIL
DE SÉCURITÉ**

Distr.
GÉNÉRALE

A/36/186
S/14438

13 avril 1981
FRANÇAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Trente-sixième session
Point 33 de la liste préliminaire^x
LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

CONSEIL DE SÉCURITÉ
Trente-sixième année

Lettre datée du 10 avril 1981, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent d'Israël auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à appeler d'urgence votre attention sur une attaque particulièrement lâche et odieuse de terroristes de l'OLP contre des personnes assistant à une réception de mariage à Jérusalem le 8 avril 1981.

Lors de la célébration, dans une salle de banquets sur la colline de Sion, une grenade a été lancée au milieu des invités. Un serveur a été grièvement blessé et est mort peu après. En outre, deux enfants ont été légèrement blessés.

Selon l'agence Reuters de Damas, l'OLP a immédiatement revendiqué la responsabilité de cette infâmie.

Nul n'est besoin de commenter cet acte cynique de pur et aveugle terrorisme, parfaitement conforme à la politique délibérée de l'OLP, depuis sa création : verser gratuitement le sang et attenter à la vie de civils innocents dans des lieux publics où l'affluence est grande, comme les marchés, les autobus scolaires et les cafétérias.

A cet égard, je rappelle qu'au cours des deux dernières semaines une série d'attaques terroristes ont été lancées par l'OLP contre des civils israéliens :

a) Le 29 mars 1981, quatre personnes ont été blessées lors de l'explosion d'une bombe dans un car venant de Netanya au moment où il entrait dans la gare routière centrale de Tel-Aviv. Le jour suivant, l'OLP a revendiqué la responsabilité de cet acte odieux dans un communiqué diffusé par sa station de radio au Liban.

b) Le 29 mars 1981 aussi, un "cocktail Molotov" a été lancé sur un autobus dans le village de Raineh, situé entre Nazareth et Tibériade. Cet acte, dont des sources de l'OLP au Liban ont revendiqué la responsabilité, n'a heureusement fait aucun blessé.

^x A/36/50

c) Le 30 mars 1981, un engin explosif a été découvert dans la ville de Dimona, dans le Négev, et désamorcé sans que quiconque ne soit blessé. Le jour suivant, l'OLP a revendiqué la responsabilité de cette tentative de terrorisme dans une émission de sa station de radio au Liban.

d) Le 30 mars 1981 également, un engin explosif, placé sur la ligne de chemin de fer entre les villes de Kiryat Gat et de Beer Sheba, dans le sud, a été découvert et désamorcé sans que quiconque ne soit blessé. Le lendemain, l'OLP a une fois de plus revendiqué la responsabilité de cet acte dans un communiqué diffusé par sa station de radio au Liban.

Ces actes criminels, qu'ils atteignent ou manquent leur but, sont le fait d'un groupe de terroristes internationaux et non, quel que soit l'effort d'imagination que l'on puisse faire, d'une organisation qui se prétend "mouvement de libération nationale".

Ces séries d'actes prouvent une fois de plus que le Gouvernement israélien a le devoir de continuer à prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger la vie et la sécurité de ses citoyens.

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre du point 33 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent d'Israël auprès de
l'Organisation des Nations Unies,

(Signé) Yehuda Z. BLUM

